



Bulletin municipal de Verchères juin, juillet et août 2012 no. 17

Travaux d'infrastructures en 2012 : Secteur rues St-Alexandre, St-Benoît, St-André, Léopold et Dalpé

La Municipalité de Verchères travaille depuis plus d'un an pour obtenir des aides financières permettant de réaliser des travaux d'infrastructures dans le quadrilatère St-Alexandre, St-Benoît, St-André, Léopold et Dalpé. Ce secteur a été priorisé en raison de la désuétude des conduites d'aqueduc et d'égout. Des problèmes de refoulement et de pression d'eau ont été vécus depuis plusieurs années. En plus, les conduites d'aqueduc actuelles ne répondent plus aux critères de protection incendie à cause de leur petit diamètre.

Les travaux s'échelonnent de juin à octobre. Nous profiterons de la période où l'école est fermée pour réaliser les sections aux alentours de l'école.

Différentes mesures seront prises pour assurer la sécurité du secteur qui demeure utilisé par les camps de jour, les utilisateurs de la piscine municipale, les amateurs de tennis et les usagers de la bibliothèque municipale.

La Municipalité de Verchères vous invite à la tolérance et à la patience.

Soyez vigilants et surveillez la signalisation.



PLANTATION D'ARBRES

La Municipalité de Verchères possède un programme de plantation d'arbre où vous pouvez recevoir 50\$ pour l'achat et la plantation d'un arbre d'une valeur d'au moins 100\$ (1 arbre par propriété).

Informez-vous en consultant le www.ville.vercheres.qc.ca, section Liens express / programmes et subventions.



CULTURE

Suivez sur la chaîne TVR-9 «**En route dans la MRC de Marguerite-D'Youville**», les lundis à 14h30, et en rediffusion les mardis 10h30, les mercredis 22h30, les vendredis 10h30 et les samedis à 20h30. Les 6 villes de la MRC y présenteront leurs attraits touristiques.

Pour en savoir plus, consultez le lien Facebook: www.facebook.com/TourismeCultureMargueriteDYouville



NOUVEAU SITE INTERNET



Le site web de la Municipalité de Verchères a fait peau neuve. Il est maintenant possible de s'inscrire en fournissant votre adresse courriel pour recevoir des informations pertinentes sur, tantôt des avis d'ébullition d'eau potable, tantôt des annonces d'activités spéciales, tantôt des offres de service, etc.

De plus, n'hésitez pas à utiliser le moteur de recherche afin de faciliter votre navigation.

Visitez nous au www.ville.vercheres.qc.ca.

TRAVAUX À L'USINE DE FILTRATION

Les travaux de la rue de l'Aqueduc prendront fin à l'automne 2012. Les équipements temporaires installés dans l'abri provisoire entre l'usine et le garage, peuvent causer certains bruits désagréables mais inévitables pour la bonne production de l'eau potable. À l'automne 2012, au cours des dernières étapes, des communications vous seront transmises afin de vous aviser des particularités dans ce dossier. D'ici-là, merci de votre compréhension.

SERVICE D'URBANISME, permis et certificats, environnement

LE VIEUX VILLAGE

Le secteur du vieux village de Verchères, avec ses petites maisons, son église et le presbytère, le quai, le moulin, ses rues étroites, etc. est reconnu par tous et par les instances gouvernementales comme étant un quartier typique où il fait bon se promener et rencontrer les gens. C'est un quartier intéressant et c'est le cœur du village. Il faut prendre soin de notre cœur. Pour la façon d'en prendre soin, il existe plusieurs méthodes, plusieurs outils et plusieurs objectifs à atteindre.

À la base et ce qu'il ne faut pas oublier, que c'est un lieu avec des constructions, des vides, des voies de déplacement et c'est surtout un milieu de vie où s'animent plusieurs familles et plusieurs activités. Parmi les outils et les moyens d'urbanisme disponibles et en fonction des objectifs de préserver l'ensemble du secteur et d'y garder une vie sociale et familiale, le choix de créer un site du patrimoine apparaissait le meilleur.

Ceci nous permet d'adapter les normes pour les travaux et les constructions et d'en faire des critères. Il n'y a pas beaucoup de maisons semblables dans le vieux village. Ce n'est pas comme des quartiers neufs où tout est plus «standard». Avec des critères à suivre plutôt que des normes à respecter, c'est vrai que c'est un peu plus long et un peu plus d'ouvrage pour obtenir un «ok» ou un permis, mais de l'autre côté, cela nous prémunit contre des mauvais coups ou des «choses pas rapport» avec ce quartier et d'avoir des interventions mieux adaptées aux maisons existantes.

Cette façon de faire se retrouve dans plusieurs autres municipalités. Les méthodes d'application des critères ou des normes peuvent varier. On retrouve des structures plus rigides comme dans le vieux Laprairie ou le vieux Terrebonne où c'est quasiment de la restauration historique. Il y a aussi la formule des P.I.I.A. (programme d'implantation et d'intégration architecturale) où là aussi on procède par évaluation de critères à atteindre avec un comité d'analyse. C'est essentiellement la formule qu'on applique à Verchères.

Toutefois la reconnaissance officielle d'un site du patrimoine, nous ouvre les portes pour obtenir des aides et des subventions du gouvernement ou d'autres partenaires que nous n'aurions pas avec seulement le P.I.I.A.

En 2012, basé sur l'expérience et les statistiques des dernières années concernant les permis de travaux dans le vieux village, la Municipalité a réservé un fonds d'aide pour les rénovations extérieures qui respectent les critères du site du patrimoine.

À un bien collectif, on permet une dépense collective et les subventions d'aide sont progressives en fonction de l'envergure des travaux jusqu'à un maximum de 2 500\$ par projet par propriété par année.

Les détails d'application sont disponibles à la Municipalité où il y a des dépliants à cet effet où vous pouvez rencontrer l'inspecteur pour en discuter.

LOISIRS ET CULTURE, ACTIVITÉS, PARC ...

LE POINT SUR LA PISCINE MUNICIPALE

En 2010 des travaux de réfection ont été réalisés à la piscine municipale. Entre autres, une nouvelle membrane a été installée. Malheureusement, après 2 ans d'essai et de réparation, celle-ci démontre de sérieux problèmes d'adhésion. L'année 2012 servira donc à faire des tests et des analyses sur la situation et l'état de la piscine dans le but d'établir une solution durable. Il se peut que vous ne remarquiez rien ! Il se peut aussi que vous remarquiez des retouches de couleur ! Mais soyez assurés que rien n'affectera le service ni la qualité de l'eau qui elle, continuera de respecter les normes en vigueur.

Bon été !

TRAVAUX AU TERRAIN DE TENNIS CET ÉTÉ

Des travaux de réfection sont prévus sur la surface du terrain de tennis cet été. Ceci affectera l'ouverture des terrains durant certaines périodes de l'été. Nous nous en excusons.



REGROUPEMENT ENTRE FLEUVE ET RIVIÈRE, LE REFER

Le département du tourisme de la Municipalité de Verchères, a depuis 2011, développé une entente avec nos voisins : Calixa-Lavallée, St-Marc-sur-Richelieu, St-Antoine-sur-Richelieu et St-Denis-sur-Richelieu afin d'offrir aux touristes un circuit des plus intéressants de nos 5 villages. En effet, faisant tous partie de l'Association des Plus beaux villages du Québec, nos 5 villages ont créé un outil de communication proposant des attraits aux couleurs du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Richelieu. Découvrez les circuits patrimoniaux, les rues étroites, les maisons ancestrales et les monuments historiques qui font la fierté de notre région montréalaise.

Sillonnez nos campagnes et nos routes panoramiques et laissez-nous vous accueillir chaleureusement et tombez en amour avec nos attraits naturels, agricoles, patrimoniaux et agrotouristiques. Admirez un paysage des plus champêtres tout au long de votre route et empruntez le pittoresque traversier qui vous mènera à Saint-Denis-sur-Richelieu en moins de cinq minutes. Vivez une escapade hors du commun et consultez notre dépliant pour découvrir la richesse de ce que nos cinq plus beaux villages de la région ont à vous offrir. Venez vivre votre histoire chez nous.

Bienvenue et bonne visite !

Circuit disponible sur : www.ville.vercheres.qc.ca, section lien express / publications / Dépliant - Entre fleuve et rivière

RÈGLEMENT SUR LES FEUX DE FOYER EXTÉRIEURS ET DE LOISIRS

ZONE RÉSIDENIELLE : Toute personne désirant faire un feu de foyer extérieur pour le loisir sur une propriété résidentielle doit obtenir un permis de brûlage. Le coût du permis est de 5\$ et celui-ci est valide pour une saison du 1^{er} janvier au 31 décembre. Le requérant, s'il n'est pas le propriétaire du terrain où a lieu le feu doit déposer à l'appui de la demande de permis de brûlage, l'autorisation écrite du propriétaire du terrain. Le requérant doit aussi s'identifier à l'aide d'une pièce d'identité. Même si le permis est accordé, le feu ne pourra être fait ou devra être éteint dans les conditions suivantes :

- **Nuisance au voisinage;**
- Feu en plein air défendu par la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU);
- vitesse du vent excédant 20 km/h.



OBLIGATOIRE : à 5,0 m d'un bâtiment, d'une pile de bois ou d'un réservoir de combustible si fait dans un équipement de brûlage en métal ; à 10 m si fait au sol, entouré de roches, diamètre max 1 m, hauteur max. 0,5 m.

Il est interdit par le règlement de nuisance de faire brûler des matières qui dégagent de la fumée, des odeurs nauséabondes, des étincelles qui sont susceptibles de gêner de quelques façons que ce soit le confort du voisinage.

MILIEU RIVERAIN : en bordure de tout cours d'eau, y compris le fleuve St-Laurent, les lois et règlement de protection de l'environnement et de la faune interdisent tous feux et autres travaux de nettoyage mécanique ou manuel faits dans la bande de protection qui pourraient mettre en péril la faune et la flore riveraine.

ZONE AUTRE QUE RÉSIDENIELLE : Règlement de la MRC Marguerite-D'Youville : Feux extérieurs autre que les feux de loisir résidentiels (à ciel ouvert).

Toute personne désirant faire un feu extérieur de ce type doit faire une demande et obtenir un permis de brûlage au coût de 10\$. Celui-ci est valide pour un (1) jour. Avant l'émission du permis, le Service de sécurité incendie devra inspecter les lieux. Le tout doit respecter les conditions prévues au règlement 462-2011 dont entre autres :

- un croquis détaillé de l'emplacement ; le jour pour lequel le permis est demandé ; l'adresse et l'endroit du brûlage.

Le permis ne libère pas le demandeur de sa responsabilité ordinaire si des dommages résultent du feu. Toute personne qui contrevient au règlement est passible d'une amende. (N.B ceci n'est pas qu'un résumé : les règlements municipaux prévalent.)

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE-SCOLAIRE**HEURE DU CONTE EN PYJAMA POUR LES 3 ANS ET +**

À la *Vieille caserne*, 532 Marie-Victorin

Les 4 et 18 juillet, 8 et 22 août à 19h.

Apportez votre coussin.

Coût : 2\$ / enfant / activité

**CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD 2012**

Sous le thème de « *Imagine* » que se dérouleront les rencontres du Club de lecture les : 27 juin, 4, 11 et 18 juillet, 1, 8, 15 et 22 août de 19h à 20h à la bibliothèque 36 Dalpé.

Gratuit!

EN VEDETTE



RACHEL ROY, médaille d'or dans la catégorie U13, au Championnat provincial de Judo à Alma en mai 2012.

MARY-JANE ROY, 1^{er} place, quoi que blessée, dans la catégorie U15, au Championnat provincial de Judo à Alma en mai 2012.

GABRIELLE THÉRIAULT, 3 médailles d'or en ski alpin aux jeux nationaux spéciaux d'hiver à St-Albert en Alberta.

SUZIE AUCLAIR, Prix reconnaissance dans la catégorie Projet culture, au Fonds de développement culturel de la MRC Marguerite-d'Youville, pour le festival Musique sur le Fleuve.

ÉQUIPE DE PRODUCTION PASSEZ GO ET YVAN De MUY, Prix Numix 2012 et Grand Prix d'excellence au Gala de l'Industrie télévisuelle et numérique au Canada pour la série Web télé – Jeunesse : *Juliette en direct*.

MARC PICHÉ, publication de photographie pour le livre *Les sous-marins de la guerre froide* de Jean Moulin.

THALIE BEAUDOIN, médaille de bronze au Développement provincial en patinage de vitesse courte piste catégorie 10-11 ans ainsi que les médailles d'or à la finale régionale de la Rive-Sud des Jeux du Québec pour les distances du 300, 500 et 700 mètres courte piste.

PIERRETTE ET MARC ST-CERNY, 60 ans de mariage.

FRANCOISE CRÊTE, 1er prix - Concours littéraire de la Maison Chénier-Sauvé, section professionnel.

SAVIEZ-VOUS QUE.....

... le projet d'agrandissement de la Résidence Florentine-Dansereau comprendra des travaux sur la rue St-Pascal entre le presbytère et la résidence? Ces travaux permettront d'obtenir des stationnements supplémentaires dans ce secteur.

... il est interdit de faire brûler des feuilles (il y a des collectes spéciales pour les résidus verts), tous matériaux de construction ou de matière provenant d'une construction? Ils devront être envoyés à l'Éco-Centre de Contrecoeur.

... la cour municipale est située au 609 Marie-Victorin, Verchères et on peut les rejoindre au 450-583-3435.

VOTRE SECTION

VOUS AVEZ DES SUGGESTIONS ? DES IDÉES DE SUJETS À TRAITER?

Vous connaissez quelqu'un qui a reçu un prix, vous voulez souligner un bon coup ?

Nous vous invitons à nous faire part de tout ce qui pourrait intéresser nos citoyens et lecteurs en adressant vos sujets, questions et suggestions par : courriel : sgingras@ville.vercheres.qc.ca

la poste ou la chute à courrier au : 581, route Marie-Victorin, Verchères
Téléphone : 450-583-3307 télécopieur : 450-583-3637

Chaque message sera pris en considération. Nous traiterons les sujets selon leur pertinence et selon l'espace disponible.



DATES À RETENIR



- 9 juin De l'oreille à la bouche : à la Vieille Caserne de pompiers. Soirée de conte avec plusieurs conteurs accompagnés de Françoise Crête.
- 24 juin Fête Nationale : Animation au parc des Pionniers. Spectacle en soirée, feu d'artifice, feu de joie. Place des artisans au parc Jean-Marie-Moreau.
- 24 juin Une p'tite odeur de grillé : à la Vieille Caserne de pompiers à 14h30 Françoise Crête, conteuse accompagnée de Jacinthe Brassard, musicienne.
- 9 juillet Théâtre sur le parvis de l'église : l'impossible épopée de Pierre-Paul Pépin à 19h30.
- 19 juillet Beach party et dîner hot-dogs (3\$): Remis au 20 juillet en cas de pluie. Au profit de l'Hôpital Ste-Justine. À la piscine municipale.
- 15 juillet Promenade des jardins fleuris : Organisé par le Comité Rues principales de Verchères 450-583-5791.
- 4 août Cinéma en plein air : Au parc des Pionniers.
- 16 août Tournoi de golf du maire : Info : 450 583-3307.
- 18 août Le Cycl-O-Nature : Tour cycliste. Départ au parc Passe-Partout.
- 18 août Fête de fin de saison Soccer Verchères: Au parc des Pionniers.
- 25-26 août Vente débarras: Inscription obligatoire gratuite.
- 25 août Il était une fois Verchères, les années 50-60 avec exposition de voitures anciennes à 10h30 au parc des Pionniers.
- 16 sept. Marche Terry Fox : Départ au quai, près de la statue de Madeleine.
- 23 sept. Accueil aux nouveaux arrivants : Organisé par le Comité Rues principales de Verchères 450-583-5791.
- 29 au 30 sept Journées de la culture : Circuit culturel dans la MRC.

COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICE

Tu veux être ton propre patron et avoir un horaire flexible? Joins-toi à la COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICE.

Qui s'adresse aux jeunes âgés de 13 à 17 ans.

Tu auras la chance d'apprendre le fonctionnement d'une coopérative, tout en étant rémunéré à la hauteur de ton implication.

Séance d'information à Verchères le 12 juin 18h30

Inscription obligatoire au 450-449-9541

Les parents sont les bienvenus!